

COLLOQUE A LA COUR



Le droit de la propriété intellectuelle et son juge

Lundi 31 mars 2014
de 14H00 à 18h30

*Grand'chambre de la Cour de cassation
Entrée par le 5 quai de l'Horloge, Paris 1er*



Manifestation validée au titre de la formation continue des magistrats et avocats

Le droit de la propriété intellectuelle et son juge

La Cour de cassation et la Faculté de droit de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne s'associent, à l'occasion du dixième anniversaire du Master 2 « droit de la propriété intellectuelle appliquée » de cette faculté, pour organiser un colloque dédié au rôle du juge, notamment de cassation, en droit de la propriété intellectuelle.

Cette manifestation, animée par des enseignants et des praticiens du droit aux côtés de magistrats de la Cour, propose ainsi d'approfondir les problématiques et les enjeux d'une question marquée par un fort renouveau des législations, des procédures et des institutions, dans un contexte de mutation à la fois de l'environnement économique et technologique et du paysage normatif constitutionnel et européen.

sous la présidence de
Christian CHARRUAULT,
*président de la première chambre civile
de la Cour de cassation*

14h00 **Allocution d'ouverture**

Christian CHARRUAULT, *président de la première chambre civile*

14h15 **Les dialogues entre la Cour de cassation et les autres cours suprêmes ou hautes autorités juridictionnelles en droit de la propriété intellectuelle**

Alain GIRARDET, *conseiller à la première chambre civile de la Cour de cassation, professeur associé à l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne*

Christophe CARON, *avocat au barreau de Paris, professeur à l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne, directeur du Master 2 de droit de la propriété intellectuelle appliquée*

15h00 **La Cour de cassation et la compétence juridictionnelle du fait des actes de contrefaçon commis à l'étranger par internet**

Sophie CANAS, *conseiller référendaire à la première chambre civile de la Cour de cassation*

Marie-Elodie ANCEL, *professeur à l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne*

15h45 **La Cour de cassation et les juges du fond en droit de la propriété intellectuelle**

Sophie DARBOIS, *conseiller à la chambre commerciale de la Cour de cassation*

Marc BILLIAU, *avocat au barreau de Paris, professeur à l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne*

16h30 **Les créations prétorienne (y compris *contra legem*) de la Cour de cassation en droit de la propriété intellectuelle**

Sylvie MANDEL, *conseiller honoraire à la Cour de cassation*

Nicolas BINCTIN, *professeur à l'Université de Poitiers, chargé d'enseignement à l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne*

17h15 **Sanctions civiles et pénales de la contrefaçon dans la jurisprudence de la Cour de cassation**

Alain CARRE-PIERRAT, *avocat général honoraire à la Cour de cassation*

Muriel ANTOINE-LALANCE et Charles de HAAS, *avocats au barreau de Paris, chargés d'enseignement à l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne*

Ce colloque est organisé
par la première chambre civile de la Cour de cassation,
en partenariat avec le Master 2 droit de la propriété intellectuelle appliquée,
Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne.



5 quai de l'Horloge - 75055 Paris cedex 01

Entrée libre, inscription nécessaire auprès
de la Cour de cassation
Télécopie : 01.44.32.78.28
Internet : www.courdecassation.fr

